

Master MEEF second degré Professeur de Physique-Chimie

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE LIMOGES
Direction de la Formation Continue et de l'apprentissage
05.55.14.90.70
dfc@unilim.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

Le master MEEF « second degré » est accessible aux étudiants en formation initiale et en formation continue (candidats engagés dans un parcours de reprise d'études ou de reconversion professionnelle). L'inscription au master MEEF « second degré », quels que soit le parcours, est ouverte aux candidats titulaires d'une licence : - Une licence du même domaine disciplinaire pour tous les parcours de MEEF (une licence de langue en l'occurrence). - Une licence (ou diplôme équivalent) d'un autre domaine. Tout changement de domaine donne lieu à un examen du dossier, éventuellement à un entretien avec le responsable de la formation. Les candidatures en première année de master Meef se font par la plateforme nationale Mon Master. Une inscription en master MEEF « second degré » peut se faire via une procédure de VAP. Accès en M2 : L'Inspé de l'académie de Limoges pourra être amené à accepter certaines étudiantes et étudiants en M2 dans ses formations des mentions de master MEEF « Premier degré », « Second degré » et « Encadrement éducatif ». Cette procédure peut concerner les titulaires d'un M1 MEEF effectué dans une autre académie ou les titulaires d'un autre master souhaitant se réorienter vers l'enseignement et justifiant d'une motivation crédible. Les candidats devront envoyer leur demande d'entrée en M2 avant le vendredi 14 juin 2024, aux adresses suivantes : inspe-direction-plc@unilim.fr Le dossier devra comprendre : - Les relevés de notes de L3, de M1 et éventuellement de M2 - Une lettre de motivation, - Un curriculum vitae, La commission pédagogique d'entrée à l'Inspé de chacune des trois mentions se réunira et analysera les demandes. Les étudiantes et étudiants seront informés de l'avis de la commission avant le vendredi 12 juillet 2024.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le master MEEF « second degré » s'adresse principalement aux étudiants souhaitant passer un concours de recrutement d'enseignants comme les CAPES/CAPEP ou CAPLP. L'objectif principal est d'acquies les connaissances et les compétences diversifiées nécessaires à l'exercice du métier de professeur de collèges et lycées, en relation directe avec le référentiel de compétences des métiers d'enseignants et personnel d'éducation. Il s'agit précisément de : - Maîtriser, avec une profondeur suffisante (à l'écrit comme à l'oral) pour pouvoir les enseigner, les connaissances fondamentales qui sont déjà largement abordées au niveau d'une licence disciplinaire ; - Acquies les compétences professionnelles indispensables à la responsabilité de classes ; - D'initier à la réflexion sur les modalités d'acquisition par l'étudiant, des connaissances disciplinaires, notamment à travers l'analyse des erreurs des élèves, la familiarisation avec les programmes de l'enseignement secondaire, la connaissance des publics, la connaissance du contexte institutionnel et social du système éducatif français. L'objectif principal est d'acquies les connaissances et les compétences diversifiées nécessaires à l'exercice du métier de professeur du second degré, en relation directe avec le référentiel de compétences des métiers de l'enseignement et de l'éducation. Devenir enseignant de sciences physiques et chimiques, c'est exercer un métier passionnant et exigeant. Celui de participer à la construction de la société en transmettant son savoir et en valorisant les compétences des élèves. Être enseignant offre la possibilité de se renouveler chaque jour et d'être acteur d'un système éducatif en évolution. S'adapter au profil de chaque élève, pour lui permettre de développer son potentiel et lui transmettre les valeurs de citoyen ; faire évoluer ses cours grâce au numérique et en actualisant ses propres connaissances. Pour relever ces défis, l'enseignant n'est pas seul. Guidé par l'ambition de favoriser la réussite scolaire des élèves dont il a la responsabilité, l'enseignant doit mobiliser des compétences didactiques et pédagogiques dans l'enseignement

Contenu et modalités d'organisation

La formation se déroule en 2 ans et se compose de 4 semestres. Elle s'articule autour de trois unités d'enseignement : - L'UE 1 UE Culture métier commune : assure l'acquisition des « savoirs pour enseigner ». Elle est constituée d'enseignements transversaux en mode hybride, visant à construire la cohésion des futures équipes pédagogiques au sein de la communauté éducative. Elle comporte aussi un enseignement de langue vivante. - L'UE 2 UE Savoirs disciplinaires et leur didactisation : s'attache à l'acquisition des savoirs disciplinaires (« savoirs à enseigner ») des enseignants. La maîtrise de sa discipline dans le second degré constitue une base du métier. - L'UE 3 UE Stage, réflexivité & initiation à la recherche : vise l'articulation entre les savoirs pratiques construits pendant les stages et les savoirs théoriques acquis pendant l'ensemble de la formation sur site, et particulièrement pour l'initiation à la recherche, tout cela assuré, assumé par la réflexivité (« savoirs issus de la pratique »). Chaque étudiant réalise par ailleurs un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. Alternance Intégrative : Les relations de l'Inspé avec le rectorat de l'académie de Limoges sont très importantes et permettent des liens forts entre la formation et les EPLE (Établissement public local d'enseignement, i.e. collège, lycée) du territoire limousin. Le stage en établissement scolaire constitue l'axe structurant de la formation. La formation en alternance permet d'appliquer, de mettre en œuvre les connaissances qui auront été appréhendées pendant la formation théorique et pendant les stages d'observation et de pratique accompagnée et ainsi de construire les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier. - en M1, 6 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée en EPLE ; - en M2, l'équivalent de 12 semaines de stage en responsabilité (sous la forme d'un contrat signé avec l'éducation nationale) ou en pratique accompagnée dans un EPLE.

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation mention second degré - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Le master s'adresse aux étudiants qui souhaitent devenir enseignant en collège, lycée général et technologique, lycée professionnel. La carrière d'un enseignant est évolutive. Des orientations autres que le métier d'enseignement sont possibles.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00508714	du 02/09/2024 au 30/06/2026	(87)	UNIVERSITE DE LIMOGES			